

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 MARS 2024 A 20 heures 30 à HANC

Mmes et Mrs, CAQUINEAU Emmanuel, GARCONNET-SILLON Mathilde, BAUDRIT Isabelle, VIGNIER Fabienne, RAULT Odile, DESAIVRES Éric, BABIB Etienne, PAQUEREAU Stéphane, FRAGNEAU Jessica, FRAGNEAU Monique, Jacques JOLLY, BERNARD Jean-François, GUILLON Jean Luc, MORNET-KOHLER Maryse, MERLE Dominique, DOMERGUE Gilles,
Laura VAURY (arrivée à 21 h 30).
Absents : Narcisse OHIN, Claude GIRAULT

APPROBATION COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FEVRIER 2024

Isabelle BAUDRIT souhaite apporter des précisions complémentaires quant aux affirmations de Maryse relatées dans le compte rendu du 20 février sur l'aménagement du terrain à côté de l'église d'ARDILLEUX. Elle s'élève en faux sur les accusations de Maryse portées d'une part sur le fait d'avoir voulu évincer certains membres du conseil du projet, d'autre part de ne pas avoir réuni les commissions. La Commission Environnement a travaillé sur ce projet au travers de plusieurs réunions. Il n'y a pas eu de réunion de conseil entre septembre et décembre, c'est pourquoi leur projet a été présenté en décembre sans aucune arrière-pensée. Il fallait inscrire au budget les devis une fois votés et procéder aux plantations pendant l'hiver. Le choix d'une table de pique-nique a été voté à la majorité présente en décembre. Isabelle BAUDRIT souhaitait apporter ces éléments afin de crédibiliser tous les membres du conseil ayant œuvré à ce projet.

Maryse demande un droit de réponse, qui lui est octroyé, et maintient ses affirmations.

Monsieur le Maire rappelle à Maryse qu'elle aurait pu se manifester avant pour faire part de ses idées et ne pas attendre la réunion de conseil, qu'il a lui-même eu des retours de tout le monde au fur et à mesure du projet.

PROPOSITION BUDGET 2024

Les documents budgétaires avaient été remis à tous les membres lors d'une précédente réunion afin de laisser le temps d'étudier ceux-ci.

Le Maire a procédé à la lecture des lignes du budget réalisé 2023 et des propositions 2024. Des questions ont été posées et les explications ont été données.

Monsieur le Maire précise que certaines dotations n'ont pas encore été reçues à ce jour mais qu'elles devraient l'être dans les prochains jours ce qui permettra lors de la réunion prochaine de vote du budget de pouvoir valider le budget dans son intégralité.

Le tableau des emprunts en cours est également étudié.

Monsieur le Maire rappelle 2 projets en cours :

- qu'un audit énergétique a été fait en 2022 sur 8 logements communaux et qu'il faut décider ou non d'un projet global de rénovation énergétique : M. le Maire présente les 3 scénarios concernant tous les logements de la commune visant à améliorer les performances énergétiques de chacun. Il s'agit d'un très gros chantier qui pour le moins cher coûterait (hors frais d'architecte et suivi de chantier) la somme de 206 659€ HT et pour le plus cher 338 208€ HT, auxquels il faut ajouter environ 57 000€ pour les frais d'architecte.

A ce jour nous n'avons aucun logement noté G (qui est la note rédhitoire pour louer un logement), la question, devons-nous partir sur la rénovation des logements ou continuer les travaux sur l'éclairage public ?

- Il rappelle également le commencement des travaux d'économie d'énergie sur l'éclairage public et qu'il reste des tranches à prévoir.

Après débat tous les conseillers s'accordent à dire que la rénovation globale des logements est un projet qui va se définir sur plusieurs mois (marché public, demande de subvention...) au vu de son coût et qu'il vaut mieux continuer les travaux sur l'éclairage public.

Cependant le Conseil souhaite rénover petit à petit selon les besoins les logements en allouant un budget annuel.

COMMISSIONS

- **Isabelle BAUDRIT (Commission Environnement)** présente un power-point avec un bilan depuis 2019 des actions et aménagements faits par la commission.
Elle présente les devis pour la table de pique-nique pour le terrain d'Ardilleux :
 1. France Collectivités : pour une table en matériaux recyclés => arrêt de la production
 2. Ric Collectivités :
 - ✓ Table banc Charmille Tout Béton : 1885.20€
 - ✓ Table banc Armelle Béton teinte bois dans la masse : 2146.80€
 3. Urbanext : fabriqué à partir de résidus de briques alimentaires Tetra Pak
 - ✓ Table banc Urbanext : 1261.22€A l'unanimité moins une abstention, la table URBANEXT est retenue.

Elle précise qu'une habitante a fait don de sa table de ping-pong laquelle a été installée à Bouin et qu'elle est remerciée.

- **Fabienne VIGNIER (Commission Bâtiment)** précise qu'une réunion de la commission bâtiment se réunira le 27/03/2024 au logement de Bouin devenu vacant à la suite du départ de la locataire qui d'ailleurs a laissé de nombreux objets et meubles et quelques dégradations ainsi que beaucoup de nettoyage à réaliser. Il est décidé de ne pas lui restituer la caution. La Commission va donc faire un inventaire des travaux à faire dans ce logement avant sa prochaine location.
- **Éric DESAIVRES (Commission Voirie)** : toutes les explications ont été données lors de la précédente réunion, à noter que les panneaux commandés ont été livrés.
- **Mathilde GARCONNET-SILLON (Commission Communication)** : le journal communal a été distribué

Questions diverses

• FETE COMMUNALE

Plusieurs groupes ont été contactés dont un groupe d'animation « MARS et NENA » qui nous a proposé ses services pour animer la fête estivale, il propose d'animer tout l'après-midi. Elles sont musiciennes et chanteuses.... Leur prestation environ 400€. A l'unanimité le conseil valide ce choix.

- **PRINTEMPS DES CIMETIERES** : il aura lieu à BOUIN le 26 mai
- **DECHETTERIES** : les accès aux déchetteries vont être modifiés prochainement (une expérience va être mis en place pour la déchetterie de Sauzé-Vaussais dans un premier temps) ; une carte d'accès va être délivrée ces prochaines semaines à chaque foyer par la Communauté de Communes ; D'autres informations doivent nous parvenir.
- **CHASSE AUX ŒUFS** : 24 enfants inscrits à ce jour pour le rendez-vous de Pâques du 31 mars à Hanc
- **SUPERETTE** : l'implantation d'une petite supérette est toujours à l'étude ; de plus amples informations seront communiquées ultérieurement.

Fin de la réunion : 22H50

La secrétaire de séance



Le Maire

